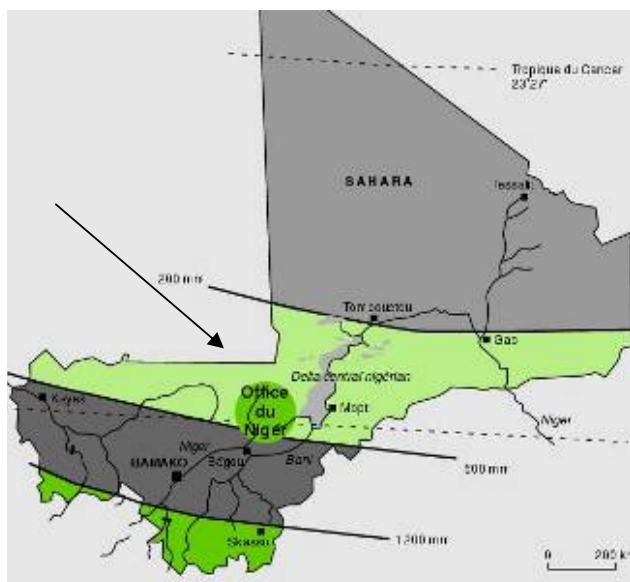




## Compte-rendu de la rencontre avec Faliry Boly, Secrétaire Général du SEXAGON

### L'Office du Niger (ON)



#### La répartition foncière dans l'ON

Superficie totale exploitable : 900.000 hectares  
Superficie des exploitants familiaux : 82.000 hectares – bail d'1 an  
Superficie des investisseurs privés : 200.000 hectares – bail de 50 ans

#### Les cultures

##### Exploitants familiaux :

Hivernage (saison des pluies) : riz  
Saison sèche : riz, cultures maraîchères (échalote)

Investisseurs privés : canne à sucre (à confirmer)

Sous prétexte d'un manque de moyen pour aménager de nouveaux espaces, l'Etat malien vend des terres aux investisseurs privés. Actuellement, Malibia (Lybie) et Tomota (Mali) aménagent leurs nouvelles terres avec la perspective de cultiver notamment la canne à sucre.

#### Concurrence entre ces cultures

La culture de la canne à sucre nécessite le double d'eau que celle du riz. Pendant la saison sèche, le barrage de l'Office du Niger ne pourra répondre à ces besoins en eau. Afin de dissuader les exploitants familiaux de cultiver pendant la contre saison, l'Etat augmente le prix de la redevance eau.

→ Pas de politique claire en matière de répartition de l'eau

→ Priorité donnée aux besoins des investisseurs privés



#### Problèmes auxquels les exploitants familiaux doivent faire face

**1. L'étroitesse des parcelles :** Alors que les familles grandissent, la taille des parcelles reste identique. Ils se retrouvent donc de plus en plus nombreux sur une même superficie alors qu'une étude démontre qu'un exploitant doit au moins disposer d'une superficie de 3 hectares pour que cela soit rentable.

**2. La venue des investisseurs privés** qui engendre une concurrence à l'accès à l'eau et donc une augmentation de la redevance eau pour les exploitants familiaux.

**3. Le coût du crédit de campagne** avec un taux allant de 12 à 25% d'intérêt

**4. La faiblesse de l'offre de crédit pour la campagne de contre saison et l'équipement**

## 5. Les fluctuations des prix

## 6. L'obligation de diversifier leurs cultures

7. **La manque de dialogue avec le gouvernement** peu enclin à collaborer avec des structures peu contrôlables comme le SEXAGON qui est un syndicat indépendant.

### **Proposition du SEXAGON:** « Paysans investisseurs »

Paysans investisseurs est un projet foncier alternatif qui propose au gouvernement la mise en place des points suivants :

- **Participation des exploitants à l'investissement pour les aménagements** afin de réduire l'accaparement des terres par les investisseurs privés
- **Demande d'un bail emphytéotique** pour les exploitants familiaux afin de les stimuler à investir mieux leurs terres mais aussi leur garantir un accès sur le long terme
- **Crédit à plus long terme**
- **Remembrement**
- **Opération pilote en 2012-2013 sur 2000 ha**



### **Faliry l'a dit, à nous à présent de le méditer !**

*Quand tu es perdu dans la brousse et que tu cries au secours, si tu regardes bien, tu te verras toi-même !*

*L'Office du Niger assure la récolte, c'est précieux dans un pays du Sahel !*

*L'agriculteur est celui qui nourrit le monde, il importe de le mettre dans de bonnes conditions pour qu'il puisse continuer cette tâche.*

*La culture de canne à sucre n'a pas sa pertinence au Mali, les européens exportent leurs problèmes chez nous. Nous n'avons pas besoin de biocarburants !*

*30% des maliens n'ont pas un accès facile à l'eau et pourtant le gouvernement ouvre ses portes aux investisseurs étrangers et accepte qu'ils prennent notre eau.*

*L'Etat malien vend à la Lybie 100.000 hectares mais il n'y a aucun cahier des charges qui va avec.*

*Il y a une grande opacité sur les contrats entre l'Etat malien et les investisseurs privés. Le syndicat sait très peu de choses sur l'usage qui sera fait des terres achetées par ces investisseurs.*

*Quand l'acquisition de terres par un privé provoque le déplacement d'un village et même de cimetières, je pense qu'on peut parler d'accaparement des terres.*